

Image not found or type unknown



## Où sont les heures supplémentaires, après 24h de travail continues

Par **Koi2 9Doc**, le **21/03/2008** à **17:55**

Intérimaire, on m'a proposé une nuit de 12 h, mais passée ma mission, l'intérimaire de relève ne venant pas(ou euxn, ne trouvant personne?), rnj'ai dû rester 12h de +( j'ai préciser à l'intérim que celà serait payer en plus, ce qui m'a été accordé,[s]par téléphone[/s])rne n'ai été payé que sur 2X12h au tarif de base!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!rnJustification:j'ai signé 2 contrats de mission de 12h distincts(reçus d'ailleurs pusieurs jours après)rnQu'en pensez-vous?